



Trace n° 45458143

Un petit itinéraire de 2,5 km qui permet de faire le tour du hameau de Frangouille et de découvrir son patrimoine: ses terres rouges, l'église du moyen-âge, les sécadous, les puits communaux, la fontaine et son four à pain

<b>Durée</b>	0h 35	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	1,84 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	13 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	13 m	<b>Commune</b>	La Tour-sur-Orb (34260)
<b>Point haut</b>	270 m	<b>Région</b>	Massif central
<b>Point bas</b>	250 m		

## Description

Le départ de cet itinéraire de 2,5 km se fait depuis le four à pain de Frangouille.

Attention, il n'y aucune solution de parking autour du four à pain. Privilégiez le parking autour de la placette de l'abribus à l'intersection du chemin d'Alzou, de la rue de la fontaine et de la route des mas.

Depuis le four à pain (daté du milieu du XIXe siècle et restauré en 2022), vous longerez les terres rouges (1), puis vous descendrez vers l'église Sainte Marie de Frangouille (moyen-âge) (2). en arrivant près du sommet de la côte de St Xist vous emprunterez un chemin à travers la plaine et les bois avant de traverser le ruisseau de Rigaussel grâce à une ancienne passerelle métallique (3). Vous rejoindrez le hameau en passant devant l'ancien puits (4) communal et la croix 1911. Vous découvrirez un ancien sécadou puis vous pourrez vous rafraichir à la fontaine de Frangouille (5).

## Points de passages

- D/A Le four à pain de Fra,gouille**  
| N 43.667668° / E 3.146049° - alt. 263 m - km 0
- 1 Les terres rouges (la ruffe)**  
| N 43.666065° / E 3.145729° - alt. 269 m - km 0.2
- 2 L'église Ste Marie**  
| N 43.666268° / E 3.149303° - alt. 250 m - km 0.86
- 3 Rigaussel et la passerelle métallique**  
| N 43.668794° / E 3.149151° - alt. 260 m - km 1.41
- 4 Zone de parking**  
| N 43.668729° / E 3.148068° - alt. 264 m - km 1.56
- 5 La fontaine de Frangouille**  
| N 43.668141° / E 3.14579° - alt. 268 m - km 1.77
- D/A Le four à pain de Frangouille**  
N 43.667662° / E 3.146043° - alt. 263 m - km 1.84

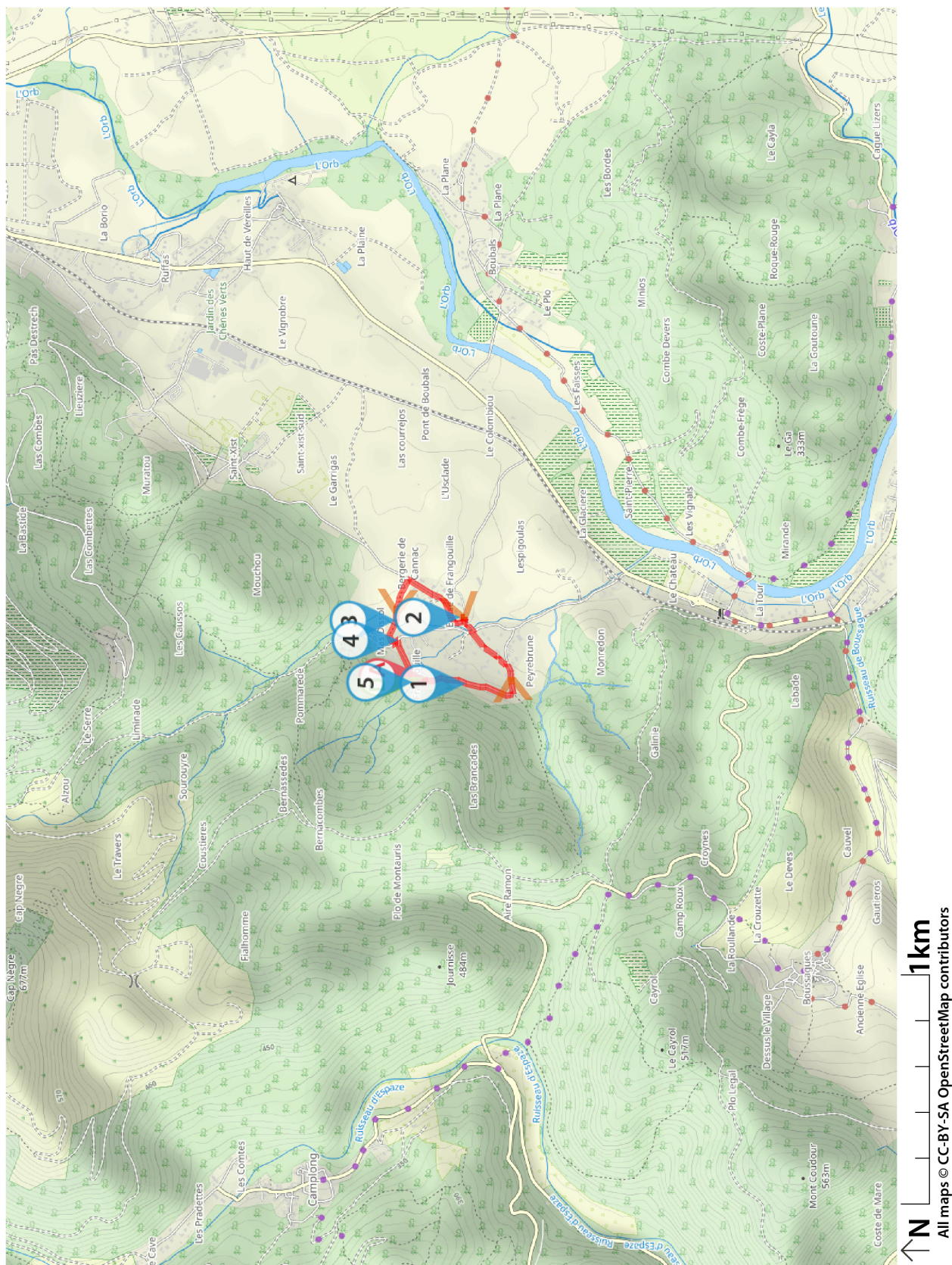
## Informations pratiques

Privilégiez le parking proche de l'abribus

La commune à installé un panneau indique que l'eau est non potable. L'eau est dans les fait non contrôlée. Les habitants du hameau la boivent régulièrement sauf après de fortes pluies ou l'eau est troublée.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-45458143/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

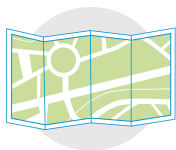
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



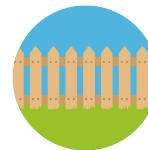
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



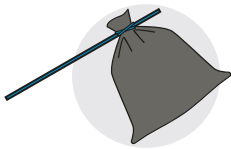
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**